

Appel à projets

'A place called home'



© WHYFRAME

Une initiative d'IKEA

Contexte

La crise de la COVID-19, ainsi que le confinement qu'elle a entraîné, a chamboulé et chamboule encore nos vies. La situation actuelle est particulièrement pénible pour les personnes en situation de sans-abrisme : celles qui dorment dans la rue, sont hébergées dans des centres d'accueil, vivent dans des logements non conventionnels (par exemple, un box de garage) ou squattent un canapé. Avec la crise sanitaire, leur situation s'est encore aggravée par le fait que tant les centres d'accueil que les hébergements communautaires doivent prendre des précautions supplémentaires en matière de sécurité sanitaire.

Lors du confinement, IKEA Belgique a aidé plusieurs centres d'accueil et de logements temporaires en leur fournissant les biens de première nécessité, indispensables pour faire face aux adaptations sanitaires. IKEA Belgique veut maintenant aller plus loin dans son soutien aux plus vulnérables face à la crise de la COVID-19 et lance avec son Fonds l'appel à projets 'A place called home' pour permettre **aux organisations d'accueil et de soutien aux personnes précarisées d'accélérer le passage du logement temporaire et/ou collectif au 'logement individuel' des familles monoparentales et des jeunes adultes.**

Objectif de l'appel

L'objectif est d'aider les personnes en situation de sans-abrisme, et en particulier celles ayant basculé vers le sans-abrisme pendant la crise de la COVID-19, à trouver rapidement **un lieu de vie personnel et stable**, où elles puissent se sentir chez elles, en toute sécurité. De nombreuses études démontrent qu'une fois que les gens ont un logement stable, ils sont plus susceptibles de résoudre les autres problèmes auxquels ils sont confrontés et de prendre le chemin de l'inclusion sociale.

Cet appel à projets cible les organisations qui peuvent rapidement venir en aide aux personnes en situation de sans-abrisme et plus particulièrement aux **jeunes adultes de moins de 25 ans et aux familles monoparentales**. En raison de leurs fragilités spécifiques et du manque de logements

abordables, ces publics nécessitent un accompagnement et un encouragement dans leurs démarches pour trouver un logement individuel.

Pour qui ?

Des organisations qui accueillent ou accompagnent de jeunes adultes et/ou des familles monoparentales en situation de sans-abrisme ou de logement collectif pour leur donner accès à des solutions de logement individuel durables. Par exemple :

- les maisons d'accueil qui œuvrent en faveur du passage du logement collectif au logement individuel et accompagnent le groupe cible dans sa recherche de ce type d'habitat;
- les organisations sociales qui travaillent dans l'activation du parc de logements privés et publics en faveur de ce groupe cible;
- les organisations sociales qui offrent des services pour les jeunes ou les familles monoparentales, et qui ont un projet spécialement axé sur leur accès au logement.

Quel type d'initiatives ?

L'appel à projets du Fonds IKEA veut encourager les initiatives qui accélèrent le passage de l'hébergement collectif ou de transit au '**logement individuel**' et permettent à des **jeunes adultes** ou des **familles monoparentales** ayant récemment basculé dans le sans-abrisme de vivre dans un logement décent. L'initiative doit proposer **une réponse rapide** à des **besoins provoqués par la crise liée à la COVID-19**.

Quelques exemples d'initiatives :

- L'accompagnement et l'autonomisation des jeunes ou des familles monoparentales dans la recherche d'un logement individuel, décent, sûr et accueillant.
- Le renforcement des partenariats avec des acteurs du logement social ou privé (par exemple, en les familiarisant aux besoins du public, en créant des logements supplémentaires destinés au groupe cible).
- Le fait de faciliter l'installation des groupes cibles (jeunes adultes ou familles monoparentales sans-abri) dans des logements décents, sûrs et accueillants, par exemple, en contribuant à effectuer certaines réparations, des travaux de peinture, d'isolation...
- La création d'un fonds afin d'avancer le premier mois de loyer ou pour payer la garantie locative nécessaire pour faciliter l'accès au logement (dans le cas où aucune aide publique n'est accessible).
- Le lancement de solutions innovantes qui permettent aux personnes ciblées d'accéder à un logement individuel et de vivre dans des conditions décentes.

Montant du soutien financier

Les organisations peuvent solliciter un montant entre 5.000 et 15.000 euros.

Critères de sélection

Lisez attentivement les critères de sélection décrits dans le document séparé avant de commencer à remplir votre questionnaire.

Calendrier

- Lancement de l'appel : 19 octobre 2020
- Clôture de l'appel : 16 décembre 2020
- Sélection : 1^{er} mars 2021